

10.2 Enseignement supérieur

À la rentrée 2015, on recense 2 551 100 inscriptions d'étudiants dans l'**enseignement supérieur**, soit une hausse de 3,2 % par rapport à la rentrée 2014. Celle-ci est en partie liée à la mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux **grandes écoles** (CPGE) et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classe préparatoire et à l'université. En neutralisant cet effet, la progression est de 2,5 %. Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur en France augmentent pour la septième année consécutive, atteignant un niveau jamais atteint. Le nombre d'étudiants étrangers augmente dans les mêmes proportions (+ 3,3 %).

Entre 2014 et 2015, le nombre d'étudiants à l'université (hors préparations au **diplôme universitaire de technologie (DUT)** et formations d'ingénieurs) augmente de 4,3 %, pour partie du fait de la double inscription à l'université des étudiants de CPGE. Le nombre d'étudiants est stable en sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés ainsi qu'en préparation au DUT. Les effectifs progressent dans la filière CPGE et préparations intégrées ainsi que dans les écoles de commerce, gestion et vente (hors STS) et les formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) (respectivement + 3,1 %, + 1,4 % et + 3,5 %). Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis les années 1990 (+ 4 % par an en moyenne entre 1990 et 2015).

Définitions

Enseignement supérieur : regroupe l'enseignement dispensé dans les universités, les instituts universitaires de technologie (IUT), les sections de techniciens supérieurs (STS), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles paramédicales et sociales, etc.

Brevet de technicien supérieur (BTS), Classification internationale type de l'éducation (CITE), diplôme universitaire de technologie (DUT), doctorat, grande école, institut universitaire de technologie (IUT), licence, master : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Repères et références statistiques 2016 », Depp, août 2016.
- « Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur en 2015-2016 », note Flash n° 10, SIES, août 2016.
- « Les étudiants en formation d'ingénieur », note d'information n° 16.04, SIES, juillet 2016.
- « L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche » n° 9, SIES, juin 2016.
- « De plus en plus de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans dans l'UE », communiqué de presse n° 81, Eurostat, avril 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

En 2014, 138 800 jeunes ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, soit une hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente. Tous les niveaux enregistrent une augmentation. Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** occupe toujours une place prépondérante, puisqu'il regroupe 42,2 % des apprentis du supérieur. Leurs effectifs continuent cependant de diminuer. À l'inverse, le nombre d'apprentis préparant une licence ou un master professionnels progresse toujours. Les effectifs préparant un diplôme d'ingénieur par apprentissage augmentent (+ 7,3 %) ; les spécialités préparées concernent principalement la mécanique, les technologies industrielles, l'électricité et l'électronique.

Dans l'enseignement supérieur, à la session 2014, le nombre de diplômes délivrés augmente par rapport à la session 2013 pour tous les diplômes excepté pour les **doctorats** (- 0,5 %). Encore en forte progression ces dernières années, le nombre de **licences** professionnelles ralentit (+ 0,9 % entre 2014 et 2013). Le nombre total de **masters** délivrés est en hausse (+ 0,9 %).

La part des jeunes adultes de 30 à 34 ans diplômés de l'enseignement supérieur au sein de l'Union européenne est en augmentation constante, passant de 24 % en 2002 à 39 % en 2015. La proportion la plus élevée de 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur est observée en Lituanie 58 %, la plus faible en Italie 25 %. Elle s'élève à 45 % en France. ■

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

	1980	1990	2000	2005	2010	2015 (p)
Universités ¹	796,1	1 075,1	1 256,4	1 284,3	1 299,3	1 445,6
CPGE ² et prépas intégrées des écoles d'ingénieurs	42,9	68,4	76,2	80,2	87,6	98,0
Sections de techniciens supérieurs (STS)	67,9	199,3	238,9	230,4	242,2	256,1
Préparation DUT	53,7	74,3	116,9	111,3	115,7	116,2
Formations d'ingénieurs (y c. en partenariat)	40,0	57,7	96,6	104,4	122,0	146,4
Écoles de commerce, gestion, comptabilité et vente (hors STS)	15,8	46,1	63,4	88,4	121,3	136,2
Écoles paramédicales et sociales	91,7	74,4	93,4	131,7	137,4	135,4
Autres établissements d'enseignement supérieur ³	76,0	121,7	218,5	252,6	194,1	217,2
Total	1 184,1	1 717,1	2 160,3	2 283,3	2 319,6	2 551,1

1. Hors préparations DUT, CPGE, préparations intégrées et formations d'ingénieurs ; y c. Université de Lorraine. 2. Classes préparatoires aux grandes écoles. 3. Écoles vétérinaires, écoles normales supérieures, écoles dépendant d'autres ministères que le MENESR, établissements universitaires privés et grands établissements dispensant des formations de type universitaire ; y c. les effectifs des IUFM avant leur rattachement à une université (2008 à 2010).

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France hors Mayotte avant 2011.

Source : SIES.

Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur

en milliers

	1990	2000	2010	2014
BTS ¹	53,0	94,2	113,5	126,7
DUT	27,8	47,5	47,3	46,7
DEUG, DEUST	88,4	124,7	1,4	1,0
Licence	71,3	135,0	///	///
Licence LMD	///	///	161,2	172,9
Licence générale	///	///	117,0	125,2
Licence professionnelle	///	///	44,2	47,7
Maîtrise	51,2	93,3	///	///
Master professionnel / DESS	12,6	32,6	60,1	57,7
Master recherche / DEA	20,0	23,4	18,9	16,5
Master indifférencié	///	///	24,5	48,2
Diplôme d'ingénieur	16,1	24,6	28,9	32,8
Diplôme d'école de commerce	12,2	18,3	28,9	35,4
Doctorat (hors HDR ²)	7,2	10,0	11,1	11,7
Diplôme de docteur (santé)	8,8	6,7	7,4	9,5
Capacité en médecine	...	1,6	1,4	1,2
DES, DIS, DESC ³	...	3,2	4,8	7,4

1. Hors Mayotte avant 2012. 2. Habilitation à diriger des recherches. 3. DES, DESC : diplôme d'études spécialisées (complémentaires) ; DIS : diplôme interdisciplinaire de spécialisation.

Source : SIES.

Étudiants inscrits en université par discipline à la rentrée 2015

	Effectifs en milliers	dont femmes en %
Droit, sciences politiques	209,9	65,0
Sciences économiques, gestion	202,8	52,6
AES (filière adm. économique et sociale)	35,6	58,3
Pluridroit, sciences économiques, AES	1,1	63,1
Arts, lettres, sciences du langage	97,0	69,8
Langues	111,1	73,6
Sciences humaines et sociales	289,4	67,8
Plurilettres, langues, sciences humaines	9,8	74,8
Sciences fondamentales et applications	232,4	25,3
Sciences de la nature et de la vie	92,5	59,8
Sciences et tech. des activités phys. et sportives	53,5	28,9
Pluri-sciences	34,3	43,7
Médecine-odontologie	143,0	62,3
Pharmacie	22,7	63,7
Plurisanté ¹	57,8	67,8
Total	1 593,2	56,8
Cursus licence	967,0	56,1
Cursus master	566,5	59,0
Cursus doctorat	59,7	48,0

1. La Première année commune des études de santé est comptabilisée en plurisanté.

Note : y c. préparation DUT et formations d'ingénieurs ; y c. Université de Lorraine.

Source : SIES.

Origine sociale des étudiants de nationalité française à l'université à la rentrée 2015

en %

	Université ¹	dont	
		lettres, sciences humaines	sciences ²
Agriculteurs	1,6	1,4	1,9
Artisans, comm., chefs d'entrep.	7,4	6,3	7,2
Prof. libérales, cadres sup.	30,0	24,6	31,1
Professions intermédiaires	12,7	13,0	14,1
Employés	12,9	14,0	13,4
Ouvriers	10,7	11,2	11,9
Retraités, inactifs	13,2	16,5	11,3
Non renseigné	11,5	12,9	9,1
Effectifs (en milliers)	1 367,8	424,9	293,1

1. Y c. DUT ; y c. Université de Lorraine. 2. Y c. les formations d'ingénieurs universitaires.

Source : SIES.

Diplômés du supérieur dans l'UE en 2015

en % de la population

	25 à 64 ans		dont 30 à 34 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne	30,8	24,4	32,2	32,4
Autriche	32,0	29,1	37,5	40,0
Belgique	33,6	40,1	36,7	48,7
Bulgarie	21,4	33,6	24,8	39,9
Chypre	37,3	43,6	46,7	61,6
Croatie	20,0	25,4	23,8	38,3
Danemark	31,7	42,6	39,6	55,9
Espagne	32,7	37,5	34,8	47,1
Estonie	28,4	47,5	34,5	56,7
Finlande	36,0	49,6	38,1	53,4
France	31,5	36,5	40,3	49,6
Grèce	28,0	30,1	35,3	45,5
Hongrie	21,0	27,3	27,6	41,0
Irlande	38,9	46,5	45,1	58,6
Italie	15,3	19,8	20,0	30,8
Lettonie	22,3	40,1	26,8	56,5
Lituanie	31,5	45,3	47,2	68,4
Luxembourg	41,1	41,1	46,8	57,7
Malte	18,9	20,2	23,6	32,2
Pays-Bas	35,7	35,0	43,0	49,6
Pologne	22,8	32,6	35,1	52,0
Portugal	18,4	26,9	23,3	40,1
Rép. tchèque	21,0	23,4	24,7	35,9
Roumanie	16,4	17,9	24,2	27,2
Royaume-Uni	40,0	43,1	44,4	51,1
Slovaquie	18,4	23,9	22,8	34,4
Slovénie	24,0	36,7	32,0	56,4
Suède	33,0	46,7	43,2	57,7
UE	28,4	31,7	34,0	43,4

Champ : enseignement supérieur (CITE 2011 niveaux 5-8).

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année ($-0,4\%$ en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à $+0,2\%$ fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à $+0,9\%$ fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides ($-17,6\%$ sur un an, fin 2015) que pour pour les carburants ($-9,3\%$ pour le gazole, $-6,7\%$ pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à $0,2\%$ », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015 en % Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14			Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14		
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1						
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9						
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2						
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1						
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0						
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8						
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8						
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2						
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9						
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7						
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4						
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7						
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Services créatifs et culturels	245	1,7	1,1						
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5						
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4						
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Éducation	23	1,5	1,2						
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6						
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3						
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Services d'hébergement	184	1,7	2,9						
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2						
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1						
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0						
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Protection sociale	434	1,6	1,4						
Sanité	1 008	-1,2	-1,4	Assurances	250	2,6	2,9						
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Services financiers	67	0,7	0,7						
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Autres services	130	1,0	0,7						

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruit de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

4 par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lithuanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
France	0,3	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales